

Valenciennes

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

infos

N°71 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2016

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE



DOSSIER

Handicap

La ville accessible à tous p - 06



Culture

Le conservatoire refait à neuf

Le vaste programme de travaux du conservatoire de la Ville de Valenciennes est terminé. Lieu de référence moderne dans un écrin historique, il porte désormais le nom d'Eugène Bozza.

Il a fallu trois ans pour transformer le conservatoire de Valenciennes en un espace parfaitement adapté aux pratiques artistiques (musique et art dramatique) qui s'y enseignent. Ce chantier d'une grande ampleur, financé par la Ville, aura coûté 4,8 millions d'euros dont 1 million accordé par Valenciennes Métropole dans le cadre du Fonds de soutien aux investissements communaux. « Nous avons réinventé, relate Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine, cet ensemble historique si exceptionnel et l'avons transformé en un lieu d'usage moderne. Dès que l'on pousse les portes, une atmosphère vraiment particulière se dégage. Les lieux ont vu passer de grands artistes et nous avons tout mis en œuvre pour que l'histoire du bâtiment continue de vivre dans cette prestigieuse institution ».

Du sol à la toiture

Le chantier, débuté en octobre 2013, connaît ses dernières finitions. Les 900 élèves et leurs professeurs peuvent désormais travailler dans des conditions idéales. « Ce vaste chantier, énumère Daniel Cappelle, a consisté à réaménager intégralement les lieux et notamment les salles de cours et de musique, revoir les flux de déplacement de l'établissement et préserver la valeur historique du bâtiment ». La première année de travaux s'est concentrée sur la réfection de la toiture et le changement des fenêtres de l'aile Debussy. Conformément aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, tout a été reproduit à l'identique. Le chantier s'est ensuite attaqué aux studios, intégralement rénovés et portés au nombre de neuf grâce à la pose d'une passerelle extérieure. Toutes les salles de cours de l'aile Debussy ont également été refaites, tout comme les couloirs. Un ascenseur a par ailleurs été installé et des portes automatiques ajoutées. Tout

l'éclairage a aussi été changé, avec des ampoules LED moins énergivores. L'an dernier, l'espace numérique, le hall d'accueil et la salle d'art dramatique ont commencé à être aménagés. Et sur l'aile côté rue Ferrand, la toiture a été remise à neuf. « Il a en outre été nécessaire d'intervenir pour consolider les pierres et les joints de la façade », souligne Daniel Cappelle. S'ajoute enfin la mise en accessibilité totale des lieux.

Du nom d'Eugène Bozza

En trois ans, le conservatoire a donc vu ses locaux radicalement transformés. La surface utile a même augmenté de 400 m². Son usage, lui aussi, a pu évoluer puisque les nouveaux espaces ont donné vie à de nouvelles pédagogies, telles que l'apprentissage par le numérique par exemple. Une salle totalement dédiée à l'enseignement et la pratique de l'art dramatique a aussi pu se libérer, ouvrant là aussi le champ de nouvelles possibilités pédagogiques et l'opportunité d'accueillir davantage de publics, à commencer par ceux qui n'ont jamais osé pousser la porte du conservatoire.

En rénovant ce bâtiment d'exception, la Ville de Valenciennes lui a donné un avenir. Elle a aussi décidé de lui donner un nom. Le baptême aura lieu le 19 novembre lors d'une journée portes ouvertes. Le nom est déjà inscrit sur les faire-part. Le conservatoire s'appellera désormais Conservatoire Eugène Bozza, du nom de cet ancien musicien (1905-1991) qui a officié comme directeur de 1955 à 1991. « Il a totalement réorganisé le conservatoire de Valenciennes et marqué son empreinte sur deux générations. Nous voulions lui rendre hommage en lui dédiant ce vaisseau amiral qui rayonne sur la ville et même au-delà », conclut Daniel Cappelle, puisque l'établissement demeure plus que jamais classé à rayonnement départemental. ■

Hôpital général

Ça bouge autour du futur hôtel

Pour accompagner l'ambitieux programme de travaux de l'ancien hôpital général, les voiries qui bordent l'édifice vont être rénovées.



Si elle a pris du retard, qui s'explique par l'ampleur du chantier titanesque du plus grand bâtiment historique de Valenciennes, la rénovation de l'ancien hôpital général se poursuit à grand pas. Créé en 1751 sous le règne de Louis XV, ce bâtiment en plein cœur de ville accueille notamment le siège de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, dont les agents y travaillent depuis plus d'un an maintenant. Pour le reste, la Financière Vauban a pris les choses en main pour redonner vie à cet établissement d'exception qui a su traverser les siècles et sauvegarder son identité architecturale. Après plus de trois ans de travaux, le complexe hôtelier de haut standing devrait donc ouvrir ses portes pour l'été 2017. Pour accompagner cette ouverture, les voiries de la place de l'hôpital général ainsi que de la rue de Jemmapes vont être entièrement refaites.

L'édifice mis en lumière

Pour opérer des économies d'échelle, le chantier a été coordonné avec le SIAV (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Valenciennois) qui, depuis le mois d'octobre, refait l'assainissement des rues concernées. Une fois ces travaux terminés, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée de quatre mois environ. Bordures en granit, trottoirs en pavés béton, enrobé sur la voirie et places de stationnement en pavé granit... Le programme d'aménagements prévus de la rue de

Jemappes donnera écho au modèle de requalification des autres rues du centre-ville. Côté place de l'hôpital général, seront posés des pavés de pierre bleue, les plus plats possible pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce chantier se déroulera en lien étroit avec celui de l'hôpital général, l'idée étant d'éviter que les camions et autres engins n'aient à passer sur les voiries refaites. De nouveaux arbres seront également plantés conformément au principe que la Ville de Valenciennes, toujours soucieuse de la place et des soins qui leur sont (et seront) portés, applique sur tous les chantiers de rénovation d'espaces publics. Le stationnement, quant à lui, ne sera pas modifié. Au nombre de places actuel s'ajoutera toutefois, positionnée au niveau de la rue de Jemmapes, une place spéciale pour les bus de tourisme liés à l'activité du futur hôtel.

En parallèle de cette rénovation de voiries, la mise en lumière du bâtiment viendra lui donner un supplément d'âme, dans le cadre d'une scénographie d'éclairages des façades. Comme pour tous les bâtiments historiques, il s'agira de poser un éclairage doux pour révéler le charme de la pierre. L'hôpital général sera ainsi éclairé de bas en haut et inversement avec différentes teintes de blanc pour créer de grands drapés sur toute sa longueur linéaire. Le bâtiment sera rehaussé d'un peu de lumière bleue à l'intérieur du campanile. Comme un clin d'œil à Valenciennes, ville d'eau. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Vous savez l'importance que j'attache à toutes les actions qui renforcent la cohésion sociale, à l'attention portée aux plus fragiles et en direction des familles qui souffrent, au combat collectif mené contre toutes les formes d'exclusion et les fractures (énergétique, numérique)... En un mot, à tout ce qui rend concret le mieux vivre ensemble et place Valenciennes au rang des villes de cœur et de solidarité.

Accompagner toutes les personnes souffrant de handicap(s), prendre naturellement en compte leurs difficultés dans leur quotidien, en particulier en terme de mobilité, et leur apporter le soutien qu'elles sont en droit d'attendre, apparaît telle une évidence.

Encore faut-il aller au-delà du simple discours et traduire cet engagement en actes.

Votre équipe municipale s'y attelle avec force et la volonté de contribuer à inventer les conditions et l'espoir d'une vie toujours meilleure.

La Mairie a en ce sens beaucoup investi pour rendre ses bâtiments, ses rues, ses espaces publics accessibles. Elle va continuer bien sûr tant la tâche est immense mais en rien inaccessible, pour que toutes les personnes à mobilité réduite surtout puissent circuler sans gênes, sans obstacles.

Je pense aussi au fonds d'aide à l'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap ou encore au dispositif prévu pour les enfants dans les écoles et les centres de loisirs de la Ville.

Comme autant de mains tendues pour celles et ceux qui ont tant besoin de se sentir accueillis, acceptés, compris. Avec leurs différences.

Pour une ville toujours plus inclusive
Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Requalification urbaine

Aux petits soins de cœurs historiques

Trois îlots font partie du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens et Dégradés (PNRQAD) démarré en 2012 et désormais piloté par Valenciennes Métropole.



Programme National de Requalification des Quartiers Anciens et Dégradés. PNRQAD, pour les initiés. Derrière cette appellation, se cache la mise en œuvre d'un plan national qui poursuit l'objectif de résorber l'habitat indigne, d'améliorer (notamment la performance énergétique) et de diversifier l'offre de logements, de valoriser le patrimoine bâti, de réaménager des espaces publics et d'encourager la mixité sociale. Démarré en 2012 et aujourd'hui porté par Valenciennes Métropole, le PNRQAD concerne à Valenciennes les îlots Badin-Sarrazins, Onésyme Leroy et le site de l'ancien cinéma Palace au milieu de la rue du Quesnoy. Ces trois chantiers évoluent chacun au gré des acquisitions foncières, des discussions avec les propriétaires et des procédures d'urbanismes, souvent longues et complexes.

La façade du Palace préservée

Concernant l'îlot du cinéma Palace, les démolitions ont débuté en 2015 et se sont achevées cette année. « *L'Établissement Public Foncier (EPF) est propriétaire de toutes les parcelles. Une consultation opérateurs-concepteurs est maintenant lancée pour trouver l'opérateur qui exécutera le programme. Le projet devra répondre aux attentes des habitants d'abord et aussi de l'Architecte des Bâtiments de France qui a demandé de respecter la continuité du rythme des façades de la rue du Quesnoy* », détaille Guy Marchant, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de la construction de logements.

Dix-huit logements y seront ainsi construits avec une majorité de logements en accession à la propriété et une part de locatifs sociaux. Quant à l'ancien cinéma Art Déco, même s'il n'est pas classé, il sera réhabilité et retrouvera bien sa place dans l'ensemble immobilier. Du côté de l'îlot Onésyme-Leroy, l'un des quartiers les plus anciens de Valenciennes près de la place de la Barre, la quasi-totalité du foncier est maîtrisée et les premières démolitions devraient commencer début 2017. Dans ce secteur ancien, cette étape délicate et minutieuse devra tenir compte de la typologie des maisons, imbriquées les unes aux autres. Alors que les démolitions devraient s'achever à l'automne 2017, elles laisseront place au diagnostic archéologique qui, selon les découvertes réalisées, peut s'étaler dans le temps. Une fois réhabilité, cet îlot sera composé d'une vingtaine de nouveaux logements. Les espaces publics seront requalifiés et l'ancienne boulangerie de la place du Pont Delsaux, qui a dû être déconstruite en raison des risques qu'elle présentait pour la sécurité publique, verra ses éléments emblématiques, comme la poulie, réutilisés dans le futur projet immobilier.

Pour l'îlot Badin-Sarrazins, le projet prévoit de transformer les impasses en rues ouvertes sur la place du Hainaut et la rue de Lille, de mettre en valeur l'ancien tracé du canal des Carmes et de créer un square avec des jeux pour les enfants. Si en 2016 plusieurs acquisitions ont pu être conclues à l'amiable, dans le prolongement d'échanges nombreux avec les propriétaires, la procédure d'acquisition foncière n'est pas encore terminée. ■

➔ Chiffres clés

2019

La date butoir pour la pose de la première pierre pour chacun des trois chantiers

25

Le nombre de logements reconstruits dans l'îlot Onésyme-Leroy

18

Le nombre de logements reconstruits dans l'îlot du cinéma Palace

15

Le nombre de logements reconstruits dans l'îlot Badin-Sarrazins

Odyssée

Remarquable et remarqué

Nouveau phare contemporain et lumineux du quartier Chasse Royale, le centre culturel a ouvert ses portes mi-octobre.



« *Il nous tenait vraiment à cœur de créer un équipement culturel dans ce quartier en pleine rénovation et aujourd'hui nous pouvons considérer, face à la beauté et à la fonctionnalité du lieu, que nous avons réussi notre challenge.*

L'Odyssée prend déjà vie », s'enthousiasme Geneviève Mannarino, adjointe au maire en charge de la culture. Remarquable par son architecture et sa ligne claire toute en verre et métal, ce nouvel équipement a déjà trouvé sa place dans la vie du quartier, des quartiers devrait-on dire car le centre culturel est placé à la croisée des chemins entre les quartiers Chasse Royale (qui poursuit sa rénovation urbaine), Dutemple et Saint-Waast, non loin aussi du collège. « Il est surtout à Valenciennes, complète Geneviève Mannarino. Tous les habitants de la ville, et même de tout le Valenciennois, sont invités à venir découvrir et apprécier ce nouvel espace municipal, qui propose déjà des activités que l'on ne retrouve pas forcément ailleurs ».

L'Odyssée a justement été pensé comme une mosaïque d'actions culturelles, avec une bibliothèque numérique, une salle de danse à l'étage et une programmation qui comprend du théâtre, des expositions, des ateliers et d'autres moments de découverte comme le "dimanche autrement", un rendez vous mensuel calé le deuxième dimanche du mois qui donne la possibilité de découvrir

une pratique artistique avec une séquence d'initiation ou un temps d'échange avec les artistes. « *L'équipement a vocation à s'inscrire comme un lieu de vie, de rencontre et de partage privilégié entre les différents publics... Nous voulons que l'Odyssée conjugue dynamisme, proximité et interactivité* », note Geneviève Mannarino.

A la pointe de la technologie

Petite soeur de la bibliothèque numérique du centre-ville, la médiathèque de l'Odyssée dispose de son propre fonctionnement. Les deux entités mènent toutefois une étroite collaboration pour satisfaire toujours plus les adhérents qui pourront, avec une seule et même carte, emprunter dans les deux structures. Des navettes se chargent même d'amener les documents d'un équipement à l'autre selon les demandes des usagers. Mieux, il est également possible de déposer à l'Odyssée un livre emprunté à la bibliothèque centrale. Et ce n'est pas tout, car l'Odyssée propose à ses usagers une sorte de "self-service" des ouvrages. En effet, les supports empruntés sont munis de puces informatiques qui permettent de gérer soi-même les emprunts et même de les restituer en dehors des heures d'ouverture ! Un moyen technologique pour rendre les usagers acteurs de leur centre culturel. C'est déjà l'heure d'embarquer d'une culture à l'autre, aux côtés de toute l'équipe de l'Odyssée. ■

FOCUS

Nouvelle étape dans la rénovation des quartiers



Priorité de l'équipe municipale, la rénovation des quartiers dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) continue à Valenciennes. Après la signature du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) le 26 septembre dernier, s'ouvre une nouvelle étape essentielle après la requalification du faubourg de Cambrai et de Dutemple. Les quartiers Chasse Royale, site d'intérêt national, et le faubourg de Lille, site d'intérêt régional, ont ainsi été retenus dans un programme de renouvellement urbain désormais piloté par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. « *Avec la signature du protocole de préfiguration du NPNRU, le projet va pouvoir être affiné et les conditions de sa réalisation arrêtées* », explique Guy Marchant, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme et conseiller communautaire. Pendant cette étape, un diagnostic complet va être mené sur les deux quartiers. Les enjeux et les objectifs seront listés et plusieurs scénarii d'aménagement seront écrits. « *Au terme d'une année de réflexions qui se fondent sur des études menées dans plusieurs thématiques, nous aurons toutes les cartes en main pour choisir le scénario qui répond le mieux aux besoins en logements sociaux locatifs, aux éventuels besoins d'équipements publics, aux attentes économiques et commerciales. Il s'agit aussi d'étudier les modalités de peuplement des quartiers concernés* », ajoute Guy Marchant.

Pour préfigurer le nouveau programme national, un comité de pilotage vient d'être créé. Élément clé du dispositif, il réunit des élus de la Ville de Valenciennes et de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, des techniciens et des citoyens. « *Les citoyens, insiste Guy Marchant, sont véritablement associés à la réflexion pour parvenir à une co-construction du programme avec eux, car ce sont eux qui vivent au quotidien dans le quartier, qui le font vivre, qui le connaissent le mieux. Les conseils citoyens qui représentent les habitants joueront donc un rôle clé dans l'élaboration du projet* ». En juin prochain, le projet devrait donc être finalisé pour être opérationnel avant la fin de l'année 2017, sur la base d'un calendrier de réalisation concertée.

Handicap

La ville accessible à tous

Dans toutes les actions qu'elle mène, notamment au niveau de la requalification de ses bâtiments et des espaces publics, la Ville œuvre à l'intégration de toutes les personnes porteuses de handicaps à la vie de la cité.



Nohan, poly handicapé moteur, accompagné de son assistante de vie (école Louise Weiss).

Il y a la loi bien sûr, en particulier celle du 11 février 2005 fondée sur les principes généraux de non-discrimination. Cette loi vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie. Il y a aussi et surtout, affirme Laurent Degallaix, Député-Maire de Valenciennes, « un vrai choix politique, la volonté d'une politique sociale qui s'adresse à tous, à commencer à celles et ceux qui en ont le plus besoin ».

Pour les communes, le plus grand des enjeux reste la question de l'accessibilité, qui ne se réduit pas aux personnes en fauteuil roulant. « La Ville de Valenciennes œuvre à la prise en compte globale des problématiques liées aux handicaps (moteur, auditif, visuel, mental ou encore psychique) et à un accompagnement à l'autonomie, à faire en sorte que chacun, sans exception, puisse participer à la vie de la cité. Cela suppose donc notamment que les espaces et établissements qui reçoivent

du public soient accessibles à tous », explique Isabelle Desoil, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale. Pour atteindre ce but, la Ville a déposé en octobre 2015 un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

450 000 euros en 2016

Cet agenda fixe l'engagement municipal à réaliser des travaux pour que tous les bâtiments appartenant à la Ville présentent à terme toutes les garanties d'accès, à tous. L'Ad'AP de Valenciennes trace donc la feuille de route. La mise en accessibilité de 90 bâtiments municipaux recevant du public, dont une partie inscrits ou classés au titre des monuments historiques, ne s'improvise pas, ni techniquement, ni budgétairement.

En opérant un diagnostic précis de son patrimoine, bâtiment par bâtiment, la Ville va pouvoir étaler son programme, extrêmement coûteux. « Les lois et les normes ont évolué et changent beaucoup, pour renforcer toujours plus et mieux la sécurité,

confirme Hervé Mormentyn, adjoint au maire en charge des travaux. *Ce qui est certain, c'est que l'on ne construit plus ou on ne rénove plus comme avant, ce qui oblige aussi à prioriser de manière pragmatique* ». Par exemple, si un service situé à l'étage doit recevoir du public, la mise en accessibilité passera plutôt par le déménagement du service au rez-de-chaussée que par l'installation d'un ascenseur.

La Ville de Valenciennes doit évidemment composer avec des restrictions budgétaires inévitables, alors que la mise en conformité de l'ensemble du patrimoine communal au regard de la loi handicap s'élève à près de 8 millions d'euros. « Nous n'avons donc pas d'autre solution que d'échelonner cette dépense utile et nécessaire », ajoute Arnaud L'Herminé, adjoint au maire chargé des finances. Valenciennes dispose dans ce cadre d'une dérogation (neuf ans au lieu de six) face au nombre conséquent de bâtiments à mettre aux normes et a opté pour une programmation par types d'activités,



Les travaux de voirie s'articulent aussi autour de la notion d'accessibilité.

mutualisant ainsi les interventions de chantiers. En 2016, 450 000 euros ont été budgétés pour la mise aux normes des locaux de la petite enfance. En 2017, les travaux se concentreront sur les bâtiments liés à la cohésion sociale (centres sociaux, maisons de quartiers...), puis viendra le tour de l'hôtel de Ville et des salles de sports.

Des choix par la concertation

Les bâtiments à vocation culturelle, toutes les écoles et les autres lieux tels que les cimetières et les parkings seront eux aussi concernés, en sachant que les édifices construits depuis 2005 respectent déjà les exigences d'accessibilité. Les espaces publics et les transports font également partie intégrante de l'Ad'AP, dans le but de contribuer à offrir aux personnes en situation de handicap un déplacement fluide et continu. Toutes les voiries refaites sont ainsi réhabilitées en fonction des normes en vigueur. Pour mener à bien cet objectif, la Ville de Valenciennes s'appuie sur la commission communale pour l'accessibilité, composée d'élus et de techniciens municipaux, d'associations représentant les personnes concernées par tous les types de handicap, de personnes âgées, d'acteurs économiques ainsi que d'autres usagers de la ville. « Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité des locaux existants, de la voirie, des

espaces publics et des transports. De ce constat, elle liste des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité. Nous organisons au moins deux commissions par an, directement sur des chantiers de remise aux normes. Les deux dernières se sont déroulées au musée puis au conservatoire (voir article en page 2) qui ont l'un et l'autre fait l'objet de gros travaux de rénovation. Rien de mieux pour se rendre compte de la bonne mise en œuvre des travaux, directement sur place, détaille Isabelle Desoil.

« Une détermination partagée »

La concertation avec les personnes porteuses de handicap, ou leurs représentants, est placée au cœur de la démarche de la Ville, qui souhaite améliorer le quotidien de ses habitants. Nous avançons pour eux, avec eux, forts de leur expérience ». En complément de l'action de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et du soutien apporté aux associations locales qui œuvrent dans le milieu du handicap, la Ville met par ailleurs en place diverses interventions sociales en direction des personnes en situation de handicap. Via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle apporte une aide financière dite légale aux personnes dans le besoin. Cette prestation, soumise à des conditions d'âge et de revenus, peut être complétée

par une aide sociale facultative, elle aussi soumise à un barème et complétée par une bonification au moment des fêtes de fin d'année. « Les personnes en situation de handicap reçues par les agents du CCAS sont informées de leurs droits et nous leur apportons une assistance administrative et sociale », précise Isabelle Desoil. Créé dès 2014, le fonds d'aide à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap (voir article en page 9) apporte en ce sens un soutien pour des dépenses occasionnelles qui améliorent la vie au quotidien.

Dans les décisions qu'elle prend et dans tous les projets qu'elle porte, qu'ils soient urbains, culturels ou encore économiques, la Ville intègre désormais la dimension de l'accessibilité. Plus qu'une obligation légale, « l'engagement de l'équipe municipale repose sur une détermination partagée, solidaire de garantir une ville plus adaptée aux besoins de tous les Valenciennois. Quand on abaisse un trottoir par exemple, ou que l'on crée une pente d'accès, l'équipement devient utile aux personnes en situation de handicap, aux mamans avec une poussette, aux seniors, aux personnes qui ont des béquilles... Finalement, tout le monde profite des aménagements que nous réalisons », appuie Aurore Colson, adjointe au maire en charge des seniors. Car les actions en faveur de l'accessibilité relèvent avant tout d'une véritable utilité publique. ■

BÉATRICE BASSEMENT

Assistante de vie indépendante

« Avec les autres enfants »



Cet été, j'ai emmené la jeune fille polyhandicapée, dont je m'occupe, aux jeux gonflables proposés par la Ville dans les quartiers. Le personnel encadrant nous a bien accompagnés. Elle était heureuse d'être avec les autres jeunes et accueillie dans une activité proposée aux enfants.

MARCO BUSICO

Référént handicap

« La Ville à notre écoute »



Je suis en fauteuil depuis 26 ans. Depuis les travaux dans l'hyper-centre, quel que soit notre handicap, on peut s'y balader. Avec les nombreux travaux d'aménagement des espaces publics dans les quartiers, l'accessibilité progresse à Valenciennes et on se sent écoutés, pris en compte.

ISABELLE CARDON

Présidente de l'association CHAT

« Un partenariat important »



Partenaire de la Ville de Valenciennes, le CHAT, Collectif Handicap Accessibilité pour Tous, participe à la commission communale pour l'accessibilité. L'objectif de cette étroite collaboration est de mettre nos ressources en commun, afin de rendre la ville accessible à tous.

FOCUS**Pour un meilleur stationnement de chacun**

À Valenciennes, on dénombre un peu plus de 300 places réservées aux personnes en situation de handicap.

« Répartis dans toute la ville, ces emplacements ne peuvent légalement être nominatifs ni privatisables », insiste Aurore Colson, adjointe en charge de la politique dédiée aux seniors. Car même si la Ville examine avec attention les demandes des personnes qui souhaitent disposer d'une place proche de leur domicile, les places restent accessibles à toutes les personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement (CES) en cours de validité et délivrée par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

En 2016, une soixantaine de places du centre-ville a été remise aux normes car les signalisations au sol et verticale évoluent régulièrement. La Ville a aussi lancé une campagne de communication pour dire Stop aux incivilités et en particulier au non-respect des places réservées aux personnes handicapées, qui, il faut le rappeler, « peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places payantes du centre-ville », rappelle Aurore Colson.

Pour bénéficier de cette gratuité, la carte de stationnement européenne doit être apposée de manière très visible derrière le pare-brise.

**Initiative**
Pour les enfants, tous les enfants

Lucas, malvoyant, accompagné de son assistante de vie (école Louise Weiss).

La Ville développe ses capacités d'accueil pour les enfants en situation de handicap, notamment dans ses centres de loisirs.

L'accès de tous à l'éducation... Voilà un enjeu de société capital, auquel adhère pleinement la Ville de Valenciennes qui s'engage avec ses partenaires pour que les enfants en situation de handicap soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. « Cela passe d'abord, explique Geneviève Mannarino, adjointe au maire en charge de l'éducation, par l'accessibilité des locaux. Actuellement, si Plaine de Mons peut être considérée comme l'école la plus adaptée, toutes les écoles seront à terme aux normes d'accessibilité. La Ville entend participer à l'inclusion scolaire des enfants dont le handicap ne nécessite pas de prise en charge par une institution spécialisée ».

Des places aussi dans les centres loisirs

Pour chaque élève, un projet personnalisé de scolarisation est établi et vise à déterminer les besoins spécifiques comme, par exemple, la présence d'un auxiliaire de vie scolaire. « La Ville s'engage pour rendre possible la scolarisation en milieu ordinaire. Ce n'est pas une mission

évidente car l'État n'a pas encore pris la mesure des moyens », regrette Geneviève Mannarino.

Pour autant, la Ville réaffirme sa volonté que dans ses écoles, le mot inclusion prenne tout son sens. Dans le prolongement de cette action qui touche le milieu scolaire, la Ville a parallèlement accueilli l'été dernier dans son centre de loisirs pour les 3-6 ans un enfant dont le handicap nécessitait la présence d'une personne toute la journée. « Cet accueil, détaille Gwendoline Desforges, adjointe chargée de la petite enfance, a nécessité l'embauche d'un animateur supplémentaire, qui a consacré 100 % de son temps à ce petit garçon porteur de handicap. Ce dernier a ainsi pu aller à la mer, à la ferme, bénéficier d'activités personnalisées et avec les autres enfants. Je dirai même comme les autres enfants. Nous avons décidé pour l'été 2017 de reconduire cette expérience réussie et d'ouvrir deux places pour les enfants de 3 à 8 ans porteurs de handicap nécessitant la présence d'un animateur dédié, ce qui témoigne d'une démarche volontariste pour faciliter l'inclusion de tous les enfants dans les structures d'accueil municipales. » ■



Vie quotidienne

« Un vrai coup de pouce »

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un fonds d'aide à l'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap.

Il a été créé dès 2014, conformément à l'engagement du député-maire Laurent Degallaix. Le fonds d'aide à l'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de l'action de la Ville de Valenciennes en matière de cohésion sociale, est devenu un outil important en direction des personnes concernées. « Ce fonds d'aide a pour objectif de soutenir toutes les personnes confrontées à des difficultés ponctuelles dans leur quotidien, de leur donner un coup de pouce pour assurer des dépenses qui vont contribuer à leur apporter une meilleure qualité de vie », explique Isabelle Desoil, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale et vice-présidente du CCAS.

Écouter, informer

Quel que soit le taux d'invalidité des personnes, ce fonds d'aide permet donc de débloquer des situations parfois compliquées pour lesquelles aucun autre financement n'apparaît possible. « Je me souviens d'une jeune fille à qui ce fonds a financé l'achat de nouvelles roues pour son fauteuil roulant. Les siennes, trop usagées, la mettaient en danger et l'empêchaient d'être autonome. La commission se réunit régulièrement pour étudier les dossiers et juger

de la pertinence de la demande d'aide », souligne Isabelle Desoil.

La priorité est en effet donnée aux Valenciennois qui ont de faibles ressources et aux projets utiles à leur autonomie. « Il ne s'agit pas de financer des factures impayées par exemple, ce n'est pas la vocation de cette aide, qui a été mise en place pour contribuer à favoriser l'autonomie », poursuit Isabelle Desoil.

Chaque année, un budget de 20 000 euros est ainsi consacré, en complément du travail d'accompagnement réalisé par les équipes du CCAS, où toute personne handicapée est reçue dans les locaux situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville et peut donc bénéficier d'un accompagnement administratif et social complet pour la réalisation de ses démarches, notamment pour compléter les dossiers à transmettre à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). « Nos agents écoutent, orientent et informent les personnes, ainsi que leur famille, sur leurs droits et les différentes aides qui peuvent leur être octroyées en fonction de leur situation », détaille Isabelle Desoil. Pour assurer les meilleures conditions de vie possible aux Valenciennois, le CCAS coopère ainsi avec les autres institutions et associations de la ville, dans un esprit de complémentarité. ■

QUESTIONS À...



Isabelle DESOIL

« Aider les personnes au quotidien »

Comme l'explique Isabelle Desoil, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale, la Ville de Valenciennes consacre un versant important de son action au handicap.

Comment Valenciennes prend-elle en compte le handicap dans la ville ?

La Ville de Valenciennes a depuis longtemps intégré le handicap dans l'élaboration de sa politique globale, et plus spécifiquement bien sûr dans son action dédiée à la cohésion sociale. Elle le prend en compte aussi dans ses travaux d'urbanisme, en poursuivant l'amélioration de l'accessibilité des rues, des lieux publics et de ses bâtiments communaux. Notre démarche s'appuie en parallèle sur l'expérience et l'expertise des associations locales pour orienter nos choix. Nous organisons par exemple des visites de terrain sur nos chantiers avec nos partenaires, pour vérifier l'accessibilité des lieux. C'est pratico-pratique et efficace !

Quel est le programme d'adaptation des bâtiments municipaux ?

La Ville de Valenciennes a élaboré son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Rendu obligatoire, cet Agenda tend à faciliter la stratégie de mise en accessibilité et la programmation à la fois budgétaire et des travaux à engager. La Ville, qui possède environ 90 bâtiments municipaux dont une partie relève des monuments historiques, a le droit d'étaler les travaux sur neuf ans. Nous avons déjà fixé un calendrier

pour chaque année. Après les bâtiments liés à la petite enfance en 2016, ceux de la cohésion sociale seront traités l'année prochaine, puis l'hôtel de Ville en 2018 et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les bâtiments municipaux répondent aux normes. La Ville se montre très volontariste pour faciliter ainsi la mobilité des personnes concernées par un handicap.

Quelles sont les actions d'accompagnement social proposées par la Ville ?

La Ville, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a créé le fonds d'aide à l'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap (voir article ci-contre), qui constitue une soupape pour soutenir les personnes en difficulté. Sous condition de ressources, les personnes titulaires de la carte d'invalidité à 80 % peuvent ainsi bénéficier de l'aide sociale facultative, soit 45 euros par mois en chèque multi-service. Chaque mois, nous attribuons également, pour les Valenciennois titulaires de la carte d'invalidité à 80 %, 10 tickets de transport gratuit pour encourager à aussi leur mobilité et leurs déplacements. Les agents du CCAS sont également disponibles pour aiguiller les usagers et les aider au quotidien dans leurs démarches.

FOCUS

Les statues choyées



Dans une ville, les statues font figure de balises. Attraites pour les touristes, elles incarnent aussi des lieux de rendez-vous pour les Valenciennois. « Elles s'apparentent à des vigies. Quand on arrive à Valenciennes par les avenues, il y a toujours une statue qui se dresse tel totem », confie Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine. La Ville se montre donc aux petits soins et chaque année, un budget de 20 000 euros est consacré à leur entretien.

Selon un programme annuel, les statues sont ainsi nettoyées pour lutter contre la pollution et les incivilités, pour « participer aussi à la conservation des œuvres. Il apparaît souvent nécessaire de les consolider, de les rejointoyer. Ces interventions participent de la mise en valeur indispensable de notre patrimoine, si riche et si diversifié. Près de 60 statues trouvent place aujourd'hui en plein air à Valenciennes », détaille Daniel Cappelle. Cette année, les statues Carpeaux, Renaissance, Henri Legrand ainsi que quelques-unes du cimetière Saint-Roch ont ainsi été traitées. « Il faut savoir que notre programme annuel se trouve parfois contrarié par des incivilités tels que les tags, qui mangent une grosse partie de notre budget », regrette Daniel Cappelle.

Réalisées par des professionnels habilités, les réparations sont la plupart du temps accomplies à la main pour ne pas agresser la pierre et éviter de causer des dommages aux statues. En moyenne et selon qu'elles soient plus ou moins exposées à la pollution et aux aléas (climatiques...), les statues sont nettoyées tous les 5 à 8 ans.

Écocitoyenneté

La collecte en apport volontaire renforcée

Valenciennes Métropole entend proposer des solutions nouvelles pour optimiser le ramassage et le recyclage des déchets ménagers, notamment autour de la gare.

Depuis fin octobre, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole renforce le dispositif de points d'apport volontaire des déchets dans plusieurs secteurs du centre-ville de Valenciennes. 22 points supplémentaires ont en effet été ajoutés dans le centre tandis qu'une expérimentation est engagée autour de la gare SNCF. Dans ce secteur, à partir du 1^{er} décembre et pour quatre mois, une phase de test consistera à remplacer la collecte en porte-à-porte, qui a lieu actuellement trois fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour la collecte sélective, par de l'apport volontaire. Ce mode de collecte présente plusieurs avantages. « L'objectif est d'améliorer la propreté urbaine car les sacs plastiques déposés sur les trottoirs peuvent être rapidement crevés. Il s'agit aussi de réduire les nuisances sonores et la pollution », explique Guy Marchant, adjoint au maire en charge de l'urbanisme.

Un effort citoyen

En augmentant de la sorte le nombre de points d'apport volontaire, Valenciennes Métropole répond à une demande des usagers. 13 colonnes conçues pour les papiers et cartons, pour le verre et pour les déchets ménagers, sont ainsi disposées dans le secteur concerné par ce test grandeur nature. « Les colonnes enterrées actuelles vont être

complétées par ces colonnes aériennes qui disposent d'une ouverture plus grande pour faciliter le dépôt de sacs de 50 litres ou plus. Aller déposer ses déchets dans un container collectif demande, il est vrai, un effort citoyen mais les colonnes ont été positionnées pour que chaque habitant puisse déposer ses déchets ménagers à proximité de chez lui », rassure Guy Marchant.

En testant la substitution de la collecte en porte-à-porte par une collecte collective, Valenciennes Métropole entend aussi évaluer le dispositif et optimiser son fonctionnement. La fréquence de collecte de ces points d'apport volontaire dépendra notamment du taux de remplissage des containers, munis d'un capteur innovant qui évitera les débordements. Cette expérience a vocation à inciter également les Valenciennois à trier encore plus leurs déchets et ainsi augmenter le taux de recyclage. « Les habitants peuvent porter leurs déchets à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit (sauf pour le verre, à éviter entre 22h et 8h). Cela évite les problèmes de stockage, notamment dans les immeubles ou dans les logements anciens qui ne disposent pas de local dédié. Ces mesures vont aussi accompagner la lutte contre les dépôts sauvages. Et comme chaque fois, nous avançons dans la concertation puisque toute l'information sur ces nouvelles modalités de collecte a été communiquée aux riverains lors d'une réunion publique, suivie de la distribution de flyers ». ■



À SAVOIR



Patrimoine

« La basilique doit rester un totem »

De nouvelles études permettent d'écartier la solution d'êtêter le clocher de la basilique Notre-Dame du Saint-Cordon.

Une bonne nouvelle est tombée à la fin de l'été. Le clocher de la basilique Notre-Dame du Saint-Cordon n'aura pas besoin d'être étêté. Cette solution ultime avait dû être considérée en raison du risque que la pointe emblématique de la basilique faisait porter sur la stabilité de l'édifice. Un nouvel élément est en effet venu offrir un horizon nouveau. « Lorsque nous avons déménagé les orgues pour les placer en lieu sûr, développe Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine, nous avons pu disposer d'une meilleure visibilité sur la nef. Diverses mesures et calculs ont ainsi apporté de nouveaux éléments minimisant clairement le risque de surcharge. Cette nouvelle donne, rassurante au demeurant, conduit à une option d'intervention utilisant des tirants métalliques et donc à conserver le clocher tel qu'il existe aujourd'hui, ce clocher qui semble aller toucher le ciel. Il n'est donc plus question de le réduire ».

Pour engager les travaux, sans attendre les conclusions de la problématique judiciaire qui entoure le dossier, la Ville a prévu de budgéter en 2017 un million d'euros sur ses fonds propres. « Au total, et même si cela ne se voit pas, pas encore, la Ville a déjà engagé cinq millions d'euros pour la préservation de la basilique. Il faut bien retenir que ces travaux à venir limiteront leur intervention à une consolidation de l'existant. Il y aura ensuite beaucoup à faire encore pour garantir le clos et le couvert, livrer un édifice correctement éclairé, chauffé et accessible », poursuit Daniel Cappelle. Pour traiter la totalité du bâtiment et le rénover entièrement,

pas moins de 30 millions d'euros minimum ont été estimés. Cette somme considérable doit inviter à la réflexion quant à l'avenir de l'édifice. « Aujourd'hui, se pose clairement la question de l'utilisation des lieux. Cette phase cruciale de l'histoire de la basilique Notre-Dame du Saint-Cordon va être utilisée pour mener une réflexion, notamment avec le clergé, à long terme. La basilique Notre-Dame du Saint-Cordon est et doit rester un totem pour la Ville », prolonge Daniel Cappelle.

Un débat pour envisager l'avenir

Dans le courant de l'année prochaine, un groupe de travail devrait donc être créé pour envisager l'avenir. Depuis sa fermeture, l'église Saint-Géry (dont l'éclairage est en cours de réfection – voir article ci-contre) est devenue le lieu de culte principal. Pour Daniel Cappelle, « l'une des pistes consisterait à conférer à la basilique une autre destinée que celle d'y célébrer le culte. Pourquoi ne pas examiner par exemple la possibilité d'y installer le lieu de résidence principal de la Vierge du Saint-Cordon, comme une grande chapelle où se recueillir, ou encore d'un lieu de concert quand les orgues seront revenus ? ». Le débat sera lancé l'an prochain avec les partenaires investis dans la sauvegarde du patrimoine, les élus et l'archevêché. Daniel Cappelle se veut rassurant. « Nous ne parlons pas de désacraliser les lieux et nous ne transformerons jamais la basilique en une salle polyvalente ! ». Dans tous les cas, le clocher si cher aux Valenciennois continuera de dominer les toits de la ville. ■

INTERVIEW



Jean-Marie LAUNAY

« Un beau cadeau de la Ville »

Curé de la paroisse Notre-Dame du Saint-Cordon et doyen de Valenciennes, Jean-Marie Launay se réjouit de voir l'église Saint-Géry valorisée par un nouvel éclairage.

Comment la Ville a-t-elle été amenée à intervenir sur l'éclairage de l'église Saint-Géry ?

« Quand je suis arrivé il y a trois ans, je me suis vu remettre les clés de l'église Saint-Géry par Monsieur le député-maire Laurent Degallaix lors de la messe d'installation. Je lui ai alors fait remarquer que l'éclairage datait de 1965. Et j'ai été entendu puisque Laurent Degallaix est venu lui-même annoncer à la communauté catholique rassemblée à Saint-Géry que la municipalité allait débloquer le budget pour engager des travaux de modernisation de l'électricité de l'église. »

Quelle est la nature des travaux ?

« Ils ont insisté à un changement complet des luminaires, remplacés par la technique LED, bien plus économique et qui offre en plus de nouvelles possibilités. Ces travaux participent aussi bien sûr à la mise en valeur de cet édifice qui appartient à la Ville et de la richesse de son patrimoine, qui comprend notamment la grande croix de Jacques Perdrix, la statue de Notre-Dame du Saint-Cordon et l'exceptionnel chœur monastique. De plus, l'éclairage apporte

un effet sécurisant. Quand une personne entre dans l'église, la lumière s'allume automatiquement grâce à des détecteurs de présence. Cela renforce le sentiment de sérénité qui doit prévaloir quand vous entrez dans une église. On peut dire que la Ville de Valenciennes nous a offert un beau cadeau. »

Quelle place occupe cet édifice dans le patrimoine valenciennois ?

« Saint-Géry y occupe, je crois, une place majeure. Même si elle a connu bien des vicissitudes, cette église constitue le plus ancien édifice de la ville. Cela fait près de huit siècles que la foi y est célébrée ! On ne trouve pas d'équivalent à Valenciennes. Depuis que l'église accueille la statue de Notre-Dame du Saint-Cordon, il y a toujours quelqu'un dans l'église, sans oublier les trois messes du week-end qui rassemblent 700 personnes. Cette église suscite une véritable fierté pour les Valenciennois, qui y sont attachés. Ils seront sans doute nombreux à assister à l'inauguration du nouvel éclairage le vendredi 25 novembre, à 20h, lors d'un concert de l'ensemble Harmonia Sacra sur le thème Fiat Lux !, ce qui signifie "que la lumière soit !" ».



Fêtes de Noël

La parenthèse enchantée

Piste de luge, marché de Noël, machine à lettres du Père Noël, déambulations festives et musicales, concert du 1^{er} janvier... La Ville sort le grand jeu pour des fêtes conviviales et réussies.

À partir du 2 décembre, un vent de magie va souffler. « Noël demeure une période féerique et la Ville de Valenciennes s'emploie chaque année à présenter à destination de toutes les générations un programme d'animations varié, comme autant d'instant de bonheur partagé », annonce Caroline Trzan, conseillère municipale chargée de l'événementiel. Bien sûr, star attendue avec impatience, le Père Noël viendra à la rencontre des plus petits sur la place d'Armes, du vendredi 2 au samedi 24 décembre, dans sa propre "maison", agrémentée d'un grand jardin décoré et d'une ambiance festive. L'homme au manteau rouge sera ainsi hébergé dans un chalet de quatre mètres sur six et les enfants pourront ainsi l'embrasser et se faire prendre en photo avec lui les mercredis, les week-ends et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Plus de 40 chalets

Pendant tout le mois de décembre, en plus des vitrines éclairées des commerçants, Valenciennes sera ornée de lumières scintillantes bleues, blanches, dorées... « Chaque année, nous étouffons notre plan lumière spécial Noël, déployé à l'échelle de tous les quartiers. Et chaque année, de nouveaux secteurs sont couverts et se mettent eux aussi à briller, à scintiller ! », s'enthousiasme Caroline Trzan. Jusqu'au samedi 24 décembre, la place d'Armes sera quant à elle habitée par les traditionnels chalets en bois, dans lesquels artisans et

créateurs proposeront aux chalands toute la panoplie des ingrédients utiles pour un réveillon réussi. « Sur le marché de Noël, chacun pourra trouver des cadeaux à offrir, à s'offrir, des denrées pour les repas de fin d'année ou encore des produits à déguster sur place... Je sens déjà l'odeur des marrons ! Et cette année, victime de son succès, nous avons décidé d'élargir le périmètre du marché qui s'étendra sur la place du Commerce », précise Caroline Trzan. Au total, plus de 40 chalets seront ainsi réunis en centre-ville, soit une dizaine de plus que l'an dernier (et quinze de plus qu'en 2014 !). Ce marché de Noël, ouvert de 11h à 19h en semaine et de 10h à 20h les samedis et dimanches, sera complété chaque week-end d'animations et de déambulations musicales, à l'exemple de la brigade du tri ambulant qui viendra le samedi 10 décembre récolter les lettres que les enfants veulent envoyer au Père Noël. Devenue un incontournable des fêtes à Valenciennes, la piste de luge, longue de 45 mètres sur 6 mètres de haut, revient jusqu'au 1^{er} janvier, pour procurer gratuitement glissades et bonne humeur pour les grands et les petits ! Et comme chaque fois, cette structure ludique est encadrée par des professionnels et des équipements de protections peuvent être fournis à ceux qui le souhaitent. Autre lieu, autre tradition, le parking Lacuzon accueillera du 7 au 11 décembre un cirque d'hiver hors du commun : Génération futur. Ce spectacle transportera le public au gré d'un show rythmé et coloré avec clowns, jongleurs et autres acrobates, accompagnés d'un orchestre de neuf musiciens et d'une chanteuse. C'est sûr, cette année encore à Valenciennes, pendant tout le mois de décembre, tout sera fait pour vivre et partager un rêve éveillé. ■

Noël à Valenciennes, place d'Armes :

Du 2 au 24 décembre :
marché de Noël

Du 2 décembre au 1^{er} janvier :
piste de luge

3 décembre : Les Lutins
Musiciens

4 décembre : animations
de Saint-Nicolas, lancer de
pain d'épices, animations
par Le Petit Peuple, chariot
de Saint-Nicolas tiré par des
chevaux

10 décembre : L'incroyable
machine à lettres du Père
Noël

11 décembre : Échassiers à
rebond et cracheurs de feu

17 décembre : La brigade des
Toon's de Dutemple

18 décembre : Glisse du Père
Noël en luge accompagnée
par les jeunes musiciens du
Conservatoire

1^{er} janvier : concert de L'An
par le groupe Soul Tribute

Programme complet sur
www.valenciennes.fr

INFOS

CLAUDIE DELOGE

Présidente de l'école de dentelle de Valenciennes

« Présenter notre savoir-faire »



Depuis la création de l'Artisanale qui se tient à l'hôtel de Ville, l'école de dentelle de Valenciennes tient un stand pour expliquer la dentelle, présenter son savoir-faire, partager notre passion et attirer de nouveaux élèves.

YASSINE

Chanteur du Soul Tribute

« 1h30 de groove absolu »



Nous sommes heureux que la Ville de Valenciennes nous fasse confiance pour assurer son concert du Nouvel An sur la place d'Armes. Avec nos 12 musiciens, ça envoie, de Stevie Wonder à Amy Winehouse en passant par Kool and the Gang. 1h30 de groove absolu !

ANNE-SOPHIE WACQUIEZ

Rest'Home

« Des dégustation de soupes »



Chef à domicile valenciennoise, je retrouve avec grand plaisir le marché de Noël pour la seconde fois et son ambiance vraiment chaleureuse. J'y proposerai la dégustation de soupes (avec une recette chaque jour différente) et d'un délicieux plat à base de fromages régionaux.

FOCUS



À la rencontre des artisans d'art

Elle fêtera ses 30 ans l'année prochaine. L'Artisanale, le rendez-vous où les métiers d'art se mettent en scène, est devenue un incontournable des fêtes de fin d'année à Valenciennes. Pour Françoise Lesaint, présidente de l'association organisatrice, « L'Artisanale crée un espace éphémère où l'on peut acheter un objet et découvrir surtout l'histoire qui va avec, à travers des échanges très riches entre les visiteurs et les artisans qui viennent aussi pour partager leur passion et leurs petits secrets de fabrication ». Vingt-quatre artisans d'art seront ainsi réunis au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville parmi lesquels, c'est une tradition, l'école de dentelle de Valenciennes. « Nous avons sélectionné des professionnels de la région. Certains sont déjà venus et d'autres nous rejoignent pour la première fois à l'image de Céline Rauwel qui conçoit des bijoux avec des coquillages en forme de cœur ou encore Benjamin Crapet qui fabrique des luminaires à base de matériaux de récupération. Cette année, nous recevons également un luthier de guitare. L'idée est d'offrir aux visiteurs une réelle diversité. A chaque fois que l'on vient à ce rendez-vous, on est dépaysé », expose Françoise Lesaint. Vêtements, accessoires de mode, céramiques, coutellerie... De nombreux savoir-faire seront ainsi présentés par les artisans eux-mêmes. Une occasion idéale pour remplir la hotte du Père Noël et savoir aussi raconter d'où viennent ces objets à (s')offrir.

➔ L'Artisanale

Les 9, 10 et 11 décembre et 16, 17 et 18 décembre.

Les vendredis de 14h à 19h

Les samedis et dimanches de 10h à 19h
Hôtel de Ville

Entrée gratuite

Renseignements au 07 81 55 46 64



Événement
Après Cuba, le rythm and blues

Pour la cinquième édition du concert du jour de l'An, le public est invité à groover avec le groupe Soul Tribute.

Commencer l'année en musique ressemble désormais à une belle habitude à Valenciennes, un moment à part comme une parenthèse pour marquer le jour de l'An avec émotion, partager les plaisirs d'une programmation musicale rassembleuse et festive et se souhaiter évidemment plein de bonnes choses. Et comme chaque année, la musique réchauffera les cœurs tout autant que le chocolat chaud qui sera offert sur la place d'Armes, ce 1^{er} janvier, où plusieurs centaines de personnes aiment à se retrouver, pour chanter, groover ensemble.

« La fine fleur de la soul music »

Un nouvel univers musical sera proposé aux premières heures de 2017. « Direction le rythm and blues et la soul music, livre Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée aux fêtes et à l'événementiel. La Ville a opté pour le groupe Tribute Soul, composé de douze personnes sur scène, musiciens et chanteurs, tous de grands habitués de la scène... Je me souviens notamment

de l'excellente prestation de musique cubaine du groupe "Rayo de Son" l'an passé. Voilà un concert différent, sous l'influence des plus grands comme Otis Redding, Stevie Wonder, James Brown ou encore Kool and The Gang ». Le groupe, qui compte plus de 1 000 concerts à son actif, dont de prestigieuses premières parties (Ray Charles, Michael Jones, Johnny Hallyday, Julien Clerc...), « fait partie de la fine fleur de la soul music. Les Valenciennois qui feront le déplacement ne seront pas déçus », atteste Caroline Trzan. Et ils n'auront pas froid non plus car, comme l'an dernier, la municipalité mettra à disposition des plaids polaires pour les plus frileux. Ceux qui préfèrent bouger pourront aussi le faire et se déhancher sur une piste de danse préparée pour l'occasion. Une heure trente de musique à vivre en famille ou entre amis. ■

➔ Concert du Nouvel an

Place d'Armes

Dimanche 1^{er} janvier 2017, à 16h30

Gratuit

Plus d'informations sur www.valenciennes.fr

Maurice Spratbrow, conseiller municipal



Après la démission de Greta Renard, conseillère municipale, Maurice Spartbrow a rejoint l'équipe de la majorité municipale emmenée par le Député-Maire Laurent Degallaix.

Zéro phyto dans les espaces publics

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics. A compter du 1^{er} janvier 2017 il sera donc interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des promenades et des voiries. Les agents municipaux devront user de techniques alternatives pour se débarrasser des mauvaises herbes, tels que l'arrachage manuel ou encore l'utilisation de brûleurs, de la vapeur d'eau chaude... Les passages devront

être plus fréquents pour épuiser les plantes et les faire mourir. Même si les équipes du service cadre de vie de la Ville redoubleront d'efforts pour une ville sans mauvaises herbes, les habitants devront naturellement faire preuve de compréhension quant à la présence plus importante de mauvaises herbes. Pour rappel, au même titre que le balayage ou le déneigement, les riverains ont obligation d'entretenir le trottoir devant chez eux.

Le CCAS récompensé

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Valenciennes a reçu le prix de l'innovation sociale locale 2016 pour son action d'insertion «Les Jardins du cœur», dans la catégorie «alimentation de qualité et durable pour tous». Cette action, cofinancée par le Département du Nord, le Fonds Social européen et la Politique de la Ville, vise à réinsérer un public extrêmement fragile et marginalisé dans un réseau relationnel puis dans un parcours d'insertion vers l'emploi. Une soixantaine de personnes y participent.

Danser en cette fin d'année

Réservé aux Valenciennes de plus de 60 ans, le prochain thé dansant aura lieu le dimanche 4 décembre à 12h salle des Tertiales. Moment de convivialité et de partage, ce dernier rendez-vous en 2016 marquera la fin d'année par un repas dansant. Les inscriptions, obligatoires, ont lieu jusqu'au 25 novembre à la conciergerie seniors. Des bus sont, cette fois encore, affrétés pour permettre à tous de participer, avec des points d'arrêt dans les différents quartiers de la ville.

Renseignements : 03 27 22 46 66

La fibre optique expliquée

Pour répondre aux nombreuses questions des habitants sur la fibre optique, Valenciennes Métropole a créé un nouveau site internet (www.fibre.valenciennes-metropole.fr) qui détaille les modalités du déploiement ainsi que le calendrier des travaux pour chaque ville. Via une carte interactive vous pourrez précisément savoir l'état d'avancement des travaux dans votre rue.

VOS DÉMARCHES

Des animateurs pour l'été

Pour ses accueils de loisirs d'été destinés aux 3-16 ans, la Ville de Valenciennes

recrute des animateurs titulaires du BAFA, stagiaires ou en cours de formation. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une photo avant le 27 janvier 2017 à l'Espace Jeunesse Famille (12 rue Louis Cellier, 59300 Valenciennes), ou par mail (Idelat@ville-valenciennes.fr).



Inscriptions sur les listes électorales

L'année 2017 sera marquée par plusieurs élections : la présidentielle les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin. Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur

les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Les Valenciennes, qui ne figurent pas sur la liste de l'INSEE et qui ont atteint leur majorité en 2016 ou qui ont emménagé en 2016, sont invités à se rendre au service état civil à l'hôtel de Ville, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Il est également possible de réaliser l'inscription directement sur le site www.mon.service-public.fr.

Renseignements au 03.27.22.59.52



Carte d'identité des enfants

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mineurs de nationalité française n'ont plus besoin d'une autorisation de sortie du territoire pour voyager à l'étranger sans leurs parents. Cela passe par un accord exprès, signé du détenteur de l'autorité parentale, et non d'une autorisation parentale délivrée par la mairie. Les mineurs doivent toutefois être munis de leur carte d'identité ou de leur passeport en cours de validité. Les parents sont donc invités à vérifier la date de validité de la carte d'identité de leur enfant.

Attention, le prolongement de la durée de validité de la carte d'identité (de 10 à 15 ans) ne s'applique pas si le demandeur était mineur au moment de l'établissement de la carte.

Renseignements au 03.27.22.59.53

Passeport : gagner du temps !

Depuis quelques semaines, il est possible de faire une pré-demande de passeport biométrique depuis le site www.service-public.fr (rubrique Papier et Citoyenneté de l'onglet pour les particuliers). Ce télé-service recueille de manière dématérialisée (sans utiliser un formulaire CERFA) les informations concernant l'état civil et l'adresse du demandeur. Les personnes sont ensuite invitées à se rendre en mairie pour fournir les pièces justificatives ainsi que le timbre fiscal. Ce dernier peut être acheté chez le buraliste ou en ligne, sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>. Grâce au numéro de pré-demande de passeport, l'agent de mairie pourra récupérer les informations rapidement et procéder au recueil des empreintes. Attention, le dépôt du dossier à l'hôtel de Ville n'est possible que sur rendez-vous.

Renseignements au 03.27.22.59.53



Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00	Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Police municipale : 03 27 22 58 38	Service d'aide à domicile (SAD) :
Police nationale : 17	03 27 22 59 09
Pompiers : 18	Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) : 03 27 29 92 90
SAMU : 15	Conciergerie seniors : 03 27 22 46 66
Appel d'urgence européen : 112	Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15
Accueil sans abri : 115	
Allo enfance maltraitée : 119	

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : détritrus hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

Des subventions pour améliorer son logement

Les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans qui veulent le réhabiliter, l'améliorer au niveau thermique ou y réaliser des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap, peuvent bénéficier de subventions sous certaines conditions. Ces subventions sont cumulables avec le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique, la TVA réduite à 5,5% et certains prêts à taux zéro pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique. Certains quartiers de Valenciennes, comme le faubourg de Lille ou certaines rues du centre-ville, bénéficient même d'aides majorées dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) du Val d'Escaut, un dispositif prolongé d'une année, soit jusqu'au 22 août 2017. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter le 03 27 30 04 05.

Les propriétaires occupants de tout le territoire peuvent également prétendre, dans le cadre du programme "Mieux Habiter" et sous condition de ressources, à des aides pour les travaux d'économies d'énergie. Exceptionnellement, les plafonds de ressources pour bénéficier de ces aides financières ont été relevés cette année. Le dossier doit être déposé avant le 31 décembre.

Plus d'informations auprès de l'Espace Info Énergie 03 62 53 25 14



Valenciennes infos

Directrice de la publication : Charlotte Lespagnol
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGO ONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal novembre 2016



Fric-frac à Val'Hainaut

L'argent des loyers des logements sociaux de l'organisme mourant Val'Hainaut finira-t-il dans les caisses d'une société de droit privé ? De nombreux locataires en sont choqués et on peut les comprendre. Notre Maire a décidé d'attribuer, sans mise en concurrence, l'excédent de la liquidation de l'établissement, soit la somme de 34 millions d'€, à une société privée d'HLM.

Outre le fait que l'un des actionnaires soit la Caisse d'épargne, il est surtout aberrant qu'une telle décision ait été prise puisque légalement les 34 millions d'euros auraient pu se retrouver dans les caisses de la Ville !

Il est évident que, dans la conjoncture actuelle, faire l'impasse sur une telle somme est pour le moins équivoque voire irresponsable. De plus, nous ne comprenons pas que le Maire Président n'ait mesuré la situation financière catastrophique de l'office qu'en 2016 ! Avait-il si peu connaissance de son office que seul le droit d'alerte du commissaire aux comptes l'ait interpellé ?
Didier LEGRAND, Isabelle DELGHEIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Tous égaux !

Les exploits des sportifs aux jeux paralympiques de Rio nous ont fait vibrer d'émotion et d'admiration. Si les choses évoluent positivement, grâce d'ailleurs à l'engagement d'associations qui agissent en faveur des personnes en situation de handicap, beaucoup reste à faire en termes d'accessibilité. Quand on améliore l'environnement des personnes handicapées, c'est l'environnement et la qualité de vie de tous qui progressent que ce soit au niveau des déplacements, du logement, de l'accès aux services...Et c'est important également en raison du vieillissement de la population. Cela dit, les feuilles d'impôts tombent et c'est la découverte de fortes augmentations! Le pompon revient au département de droite avec une hausse impressionnante de la taxe foncière malgré la promesse de ne pas alourdir la fiscalité ! L'impôt est de moins en moins juste. Il est temps de taxer davantage les fortunes indécentes et de lutter enfin efficacement contre l'évasion fiscale.

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

Incivilité et insécurité

Fin septembre, la chaîne télé nationale France 3 a fait un reportage sur les cortèges de mariage mouvementés à Valenciennes, vrombissement de moteurs, dérapages dans les giratoires, le tout assorti de multiples infractions au code de la route, ces incivilités récurrentes sont inadmissibles, des mesures exceptionnelles doivent être prises pour éradiquer ces actes qui exaspèrent nos concitoyens ! Dans le domaine de l'insécurité, notre ville ne serait-elle pas plus sûre ? Début octobre, 4 personnes qui marchaient paisiblement au retour d'une soirée au Stade du Hainaut ont été agressées violemment par des individus, violence gratuite, lourde de conséquences, en effet une victime était hospitalisée dans un état critique, malgré leur présence les caméras vidéo ne semblent pas dissuasives, nous devons donc innover et trouver d'autres moyens pour assurer la protection des habitants, priorité à la sécurité des Valenciennois. Toutes les idées sont bienvenues.

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

La tradition perpétuée

▾ Grâce à un dispositif de sécurité exceptionnel, la tradition du Tour du Saint-Cordon a pu se perpétuer, en présence de plus de 2500 fidèles réunis pour la messe sur la place d'Armes.



Commerce en fête

▾ En remplacement de la braderie, la fête du commerce a battu son plein les 9 et 10 septembre dernier.



Liesse autour du géant

▾ Comme avant chaque rentrée scolaire, le géant valenciennois et ses bambinos ont paradé en ville et sous le soleil pour les Folies de Binbin, organisées par Val en Liesse.



Héritage collectif

▾ Les Journées Européennes du Patrimoine ont attiré mi-septembre de nombreux visiteurs, tous venus se plonger dans l'histoire de Valenciennes.



Agir pour prévenir

▾ Prévention des chutes, apprentissage des gestes d'auto-défense, sensibilisation aux risques quotidiens... Le premier forum "Prévenir ensemble" a distillé conseils et informations à la Maison des Associations.

Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01